



Organisation
internationale
du Travail



ADWA'
Faire avancer l'Agenda du Travail
décent en Afrique du Nord >>>

ECONOMIC
RESEARCH
FORUM



منتدى
البحوث
الاقتصادية



Points principaux : premier cycle
NOVEMBRE 2020

Enquête rapide sur la population active et l'impact de la COVID-19 au Maroc

Publié en février 2021

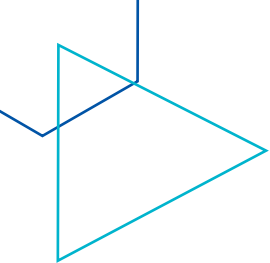
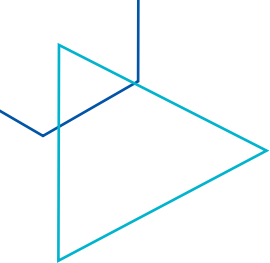


Table des matières

Liste des graphiques	03
Introduction	04
Réponses des pouvoirs publics face à la pandémie de COVID-19 au Maroc	06
1. Emploi et chômage	07
2. Salaires et revenus	13
3. Chefs d'entreprise et petites entreprises	17
4. Passage au travail en ligne et à domicile	23
5. Avez-vous dû faire face à l'une des situations suivantes ? Stratégies d'adaptation des ménages	24
6. Agriculteurs	25
Annexe	26



Liste des graphiques

Graphique 1: Évolution des cas de COVID-19 au Maroc et réponse du gouvernement	7
Graphique 2: Répartition des personnes interrogées en fonction de l'activité/la profession principale, en pourcentage, en février 2020	7
Graphique 3: Variation de la répartition de la population active en pourcentage, entre février et octobre 2020	8
Graphique 4: Variation du taux de chômage, en fonction du niveau d'éducation, en pourcentage, entre février et octobre 2020	9
Graphique 5: Variation du statut sur le marché du travail, en fonction du sexe, en pourcentage, entre février et octobre 2020	9
Graphique 6: Taux de chômage en fonction du sexe en novembre 2020*, selon la définition standard (à gauche) et en incluant les personnes qui ne sont pas en recherche active d'un emploi (à droite) (en %)	10
Graphique 7: Changement de statut sur le marché du travail, entre février et octobre 2020 (situation des personnes en âge de travailler en octobre, selon leur situation en février)	11
Graphique 8: Changement de statut sur le marché du travail en fonction de l'appartenance à l'économie formelle ou informelle, entre février et octobre 2020 (situation des personnes en âge de travailler en octobre selon leur situation en février 2020)	11
Graphique 9: Au cours des 60 derniers jours, avez-vous été concerné par les situations suivantes à cause de la COVID-19 ou des restrictions qui en découlent (en %) ?	12
Graphique 10: Variation du total des revenus mensuels des ménages, par rapport à février 2020	13
Graphique 11: Variation de salaire et de temps de travail, en fonction du sexe, entre février et octobre 2020	14
Graphique 12: Variation de salaire et de temps de travail, en fonction du niveau d'éducation, entre février et octobre 2020	14
Graphique 13: Variation de salaire et de temps de travail, en fonction de l'activité économique, entre février et octobre 2020	15
Graphique 14: Variation de salaire et de temps de travail, en fonction du type de secteur, entre février et octobre 2020	15
Graphique 15: Variation de salaire et de temps de travail, en fonction de l'appartenance à l'économie formelle ou informelle, entre février et octobre 2020	16
Graphique 16: Variation moyenne de salaire en fonction du sexe, du niveau d'éducation, de l'appartenance à l'économie formelle ou informelle, du type de secteur et de l'activité économique (en %)	16
Graphique 17: Répartition des entreprises en fonction du nombre d'employés en février 2020 (en %)	17
Graphique 18: Répartition des entreprises en fonction du statut actuel	18

Graphique 19: Variation signalée liée à l'épidémie de COVID-19 ou aux restrictions qui en découlent (en %)	19
Graphique 20: Pourcentage d'employeurs ou de chefs d'entreprise ayant sollicité ou recevant une aide du gouvernement	19
Graphique 21: Aides des pouvoirs publics liées à la COVID-19 les plus sollicitées par les employeurs ou les chefs d'entreprise (en %)	20
Graphique 22: Stratégies des entreprises pour limiter la proximité physique avec les clients (en %)	20
Graphique 23: Variation moyenne du chiffre d'affaires au cours des 60 derniers jours, en fonction de la taille de l'entreprise, par rapport à la même période l'année précédente	21
Graphique 24: Réduction moyenne du chiffre d'affaires signalé par les entreprises, par taille d'entreprise	21
Graphique 25: Prévisions du chiffre d'affaires de 2020, par rapport à 2019	22
Graphique 26: Possibilité de travailler à domicile, par lieu de résidence, niveau d'éducation et activité économique	23
Graphique 27: Possibilité de travailler en ligne	23
Graphique 28: Sécurité alimentaire : Au cours des 7 derniers jours, avez-vous ou un membre de votre ménage a-t-il dû faire face à l'une des situations suivantes (en %) ?	24
Graphique 29: Avez-vous eu besoin de recourir à ces stratégies d'adaptation depuis la fin du mois de février 2020 ?	24
Graphique 30: Difficultés rencontrées par les agriculteurs depuis février 2020	25

Introduction

Ce rapport est un résumé des principaux résultats du premier cycle d'enquêtes rapides sur la population active réalisé en novembre 2020 par l'OIT et l'ERF pour effectuer un suivi de l'impact de la COVID-19 sur les ménages, les entreprises familiales et les agriculteurs au Maroc. Ce premier cycle fait partie d'une série d'enquêtes par panel qui suivent l'évolution de la pandémie sur le marché du travail marocain. Cette enquête estime rétrospectivement la situation de départ en février 2020, avant la COVID-19, et mesure les indicateurs clés sur le mois ou la semaine précédant son lancement en novembre 2020. Elle a été réalisée par téléphone en suivant l'approche des appels aléatoires. Les personnes interrogées avaient entre 18 et 64 ans et possédaient un téléphone portable. Un échantillon composé des entretiens de 2 007 personnes interrogées a été utilisé. Il a été pondéré de façon à être représentatif au niveau national, grâce à l'inclusion dans l'enquête d'une question sur le nombre de téléphones au sein du ménage et d'autres questions liées aux données démographiques du ménage. La méthodologie de l'enquête et les résultats des appels téléphoniques sont présentés de manière plus détaillée en annexe.

Le questionnaire sur les ménages couvre les données démographiques et les caractéristiques du ménage, le statut sur le marché du travail, l'éducation, la sécurité alimentaire, les revenus, les filets de protection sociale, les attitudes envers les risques et la distanciation sociale, les stratégies d'adaptation et la santé mentale. Il comprend un module central, un module individuel, un module sur les travailleurs, un module sur les exploitations agricoles, un module sur les entreprises familiales, un module sur les femmes et un module de suivi. Une présentation plus détaillée des résultats suit ce rapport.

Principaux résultats

► La part de chômeurs au sein de la population interrogée a subi une augmentation de 23 %, se situant à 13 % en février 2020 et à 16 % en octobre 2020. Le taux de chômage a augmenté plus fortement chez les femmes que chez les hommes (de 25 % et de 14 %, respectivement). Les diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur ont également été plus touchés par le chômage avec une augmentation de 33 % et de 31 %, respectivement.

► Au cours des 60 jours précédant l'enquête, 14 % des travailleurs salariés ont fait l'objet d'un licenciement temporaire et 6 % d'un licenciement permanent à cause des restrictions liées à la COVID-19.

► Les travailleurs du secteur de l'hôtellerie et de la restauration ont été

de loin les plus touchés par les réductions de temps de travail et de salaire. 38 % des travailleurs ont signalé une réduction du temps de travail et 23 % ont vu leur salaire diminuer. Les travailleurs du secteur manufacturier, des transports et du commerce de détail ont également signalé des baisses significatives de leurs revenus.

► Environ deux tiers (60 %) des ménages interrogés ont signalé des baisses de revenus depuis février 2020. Dans 47 % des ménages, les revenus ont baissé de plus de 25 %.

► Plus de la moitié des ménages ont signalé devoir réduire leurs dépenses alimentaires à cause des augmentations des prix (52 %) et des baisses de revenus (54 %). L'utilisation de l'épargne et le recours à une aide de la famille et des amis constituent les stratégies d'adaptation utilisées par les

ménages pour faire face à la COVID-19.

► Seulement 20 % des travailleurs salariés ont signalé pouvoir travailler à domicile.

► 4 % des entreprises en activité en février 2020 ont signalé avoir cessé définitivement leur activité ; 17 % ont temporairement interrompu leur activité et 31 % ont signalé avoir réduit leur temps de travail. Seulement 27 % des entreprises ont signalé n'avoir aucune variation significative de leur activité.

► Les prêts aux entreprises garantis par le gouvernement représentaient l'aide publique la plus fréquemment citée par les chefs d'entreprises.

► Government supported business loans are the most commonly cited form of public support required by entrepreneurs.

Réponses des pouvoirs publics face à la pandémie de COVID-19 au Maroc

La pandémie de COVID-19 a plongé l'économie marocaine dans sa première récession depuis 1995. Une contraction de 6,3 % du produit intérieur brut (PIB) réel était prévue en 2020.¹ Le premier cas de COVID-19 au Maroc a été signalé le 2 mars 2020. À la mi-mars, le gouvernement marocain a fermé les frontières maritimes et aériennes vers l'Espagne et la France, puis a suspendu tous les vols internationaux. Les autorités ont ordonné la fermeture de tous les établissements d'enseignement, de tous les restaurants et de tous les magasins non essentiels et ont suspendu tous les événements sportifs, artistiques et culturels. L'état d'urgence a été officiellement déclaré et un confinement strict a été imposé en limitant les déplacements au travail et aux besoins essentiels (services de santé et alimentation).² Des mesures de réouverture partielle ont été introduites trois mois plus tard en juin. La plupart des commerces ont reçu l'autorisation de rouvrir, y compris les cafés et les restaurants. Les frontières internationales ont rouvert le 14 juillet. La propagation du virus a été contenue jusqu'en juillet, puis la situation s'est rapidement dégradée. De nouvelles restrictions dans certaines zones urbaines et l'interdiction des grands rassemblements et des réceptions de mariage ont été instaurées à l'automne. En outre, le gouvernement a prolongé l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 janvier 2021.³

Un fonds de 1 milliard de dollars (USD) pour moderniser les établissements de soins et venir en aide aux secteurs les plus durement touchés a été mis en place en réponse à la pandémie. Il s'élève à 3 % du PIB et est principalement financé par le budget de l'État et des contributions volontaires d'entités publiques et privées. Sur le plan monétaire, la Banque centrale du Maroc a diminué son taux directeur de 75 points de base à 1,5 % en mars 2020 et a instauré une série de mesures monétaires pour faciliter l'accès au crédit pour les entreprises et les ménages. Pour soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) et les travailleurs indépendants, le paiement des cotisations de sécurité sociale et le remboursement des prêts bancaires ont été suspendus jusqu'au 30 juin 2020. La Banque centrale du Maroc a également adopté des mesures prudentielles et réglementaires pour soutenir les établissements de crédit et couvrir les liquidités, les fonds propres et le provisionnement de créances.⁴



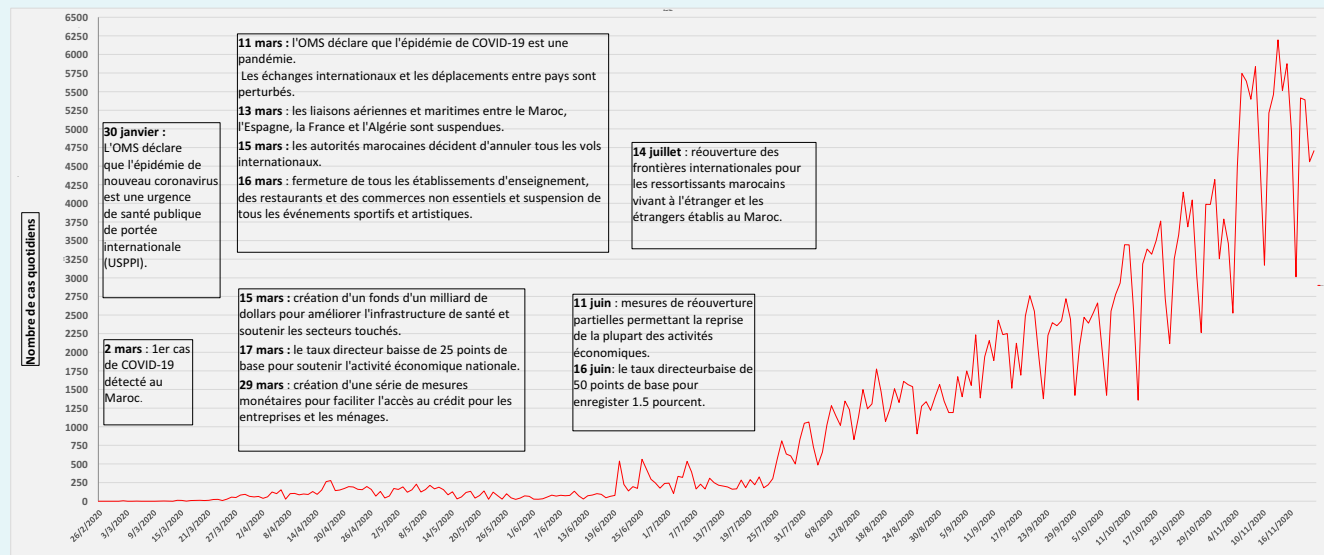
¹ World Bank Group. « Morocco Economic Monitor », juillet 2020.

² EMNES. « COVID-19 in the Mediterranean and Africa - Diagnosis, Policy Responses, Preliminary Assessment and Way Forward », avril 2020.

³ IMF. « Fiscal Monitor Database of Country Fiscal Measures in Response to the COVID-19 Pandemic », octobre 2020.

⁴ OECD. « The COVID-19 Crisis in Morocco », mai 2020.

► **Graphique 1:** Évolution des cas de COVID-19 au Maroc et réponse du gouvernement



Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de la base de données de l'OMS sur la COVID-19

Graphique 2 illustre la répartition des participants à l'enquête de l'ERF sur la COVID-19 au Maroc, selon leur activité professionnelle en février 2020.

► **Graphique 2:** Répartition des personnes interrogées en fonction de l'activité/la profession principale, en pourcentage, en février 2020

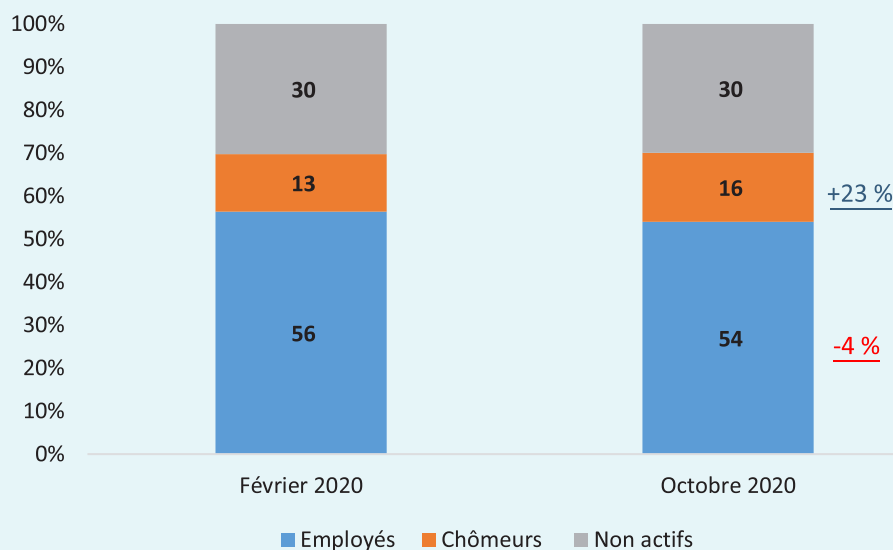


Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

► Emploi et chômage

Le chômage⁵ au sein de la population interrogée a augmenté de 3 points entre février et octobre 2020, passant de 13 % à 16 %. Le taux d'activité économique est resté stable à environ 30 % (Graphique 3).

► **Graphique 3:** Variation de la répartition de la population active en pourcentage, entre février et octobre 2020



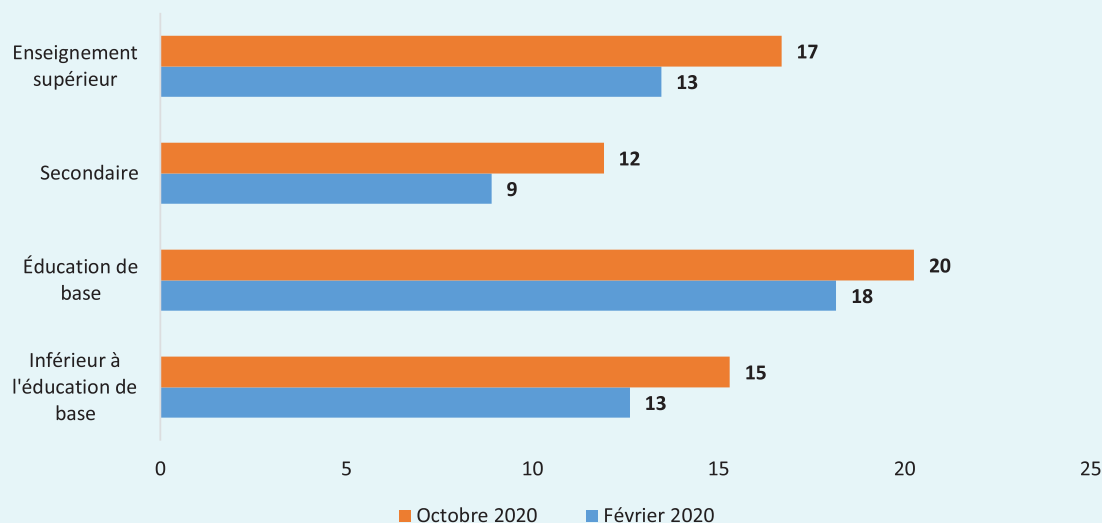
Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

Remarque : Le taux de chômage a été mesuré à l'aide de questions directes sur l'activité de recherche d'emploi de la part de la personne interrogée en février et en octobre 2020, sans recherche supplémentaire pour vérifier si les personnes interrogées recherchaient vraiment un emploi.

L'augmentation la plus élevée du taux de chômage a concerné les personnes au niveau d'éducation le plus élevé, avec une augmentation de 33 % chez les titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire et de 31 % chez les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (Graphique 4). L'augmentation du taux de chômage est considérablement plus importante chez les femmes (plus 25 %) que chez les hommes (plus 14 %) (Graphique 5).

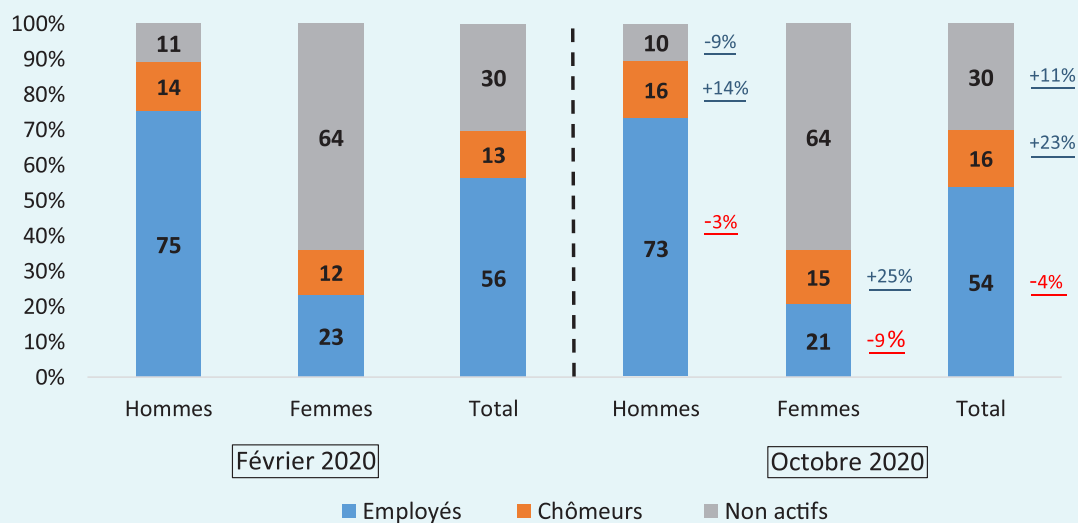
⁵ L'enquête de suivi de la COVID-19 de l'ERF a couvert trois périodes de référence de mesure des taux d'emploi et de chômage. La première période se situe avant la COVID-19, c'est-à-dire avant février 2020, la deuxième couvre le mois précédant l'enquête, et la troisième couvre la semaine précédant l'enquête. Les indicateurs comparables se basent sur les mesures entre février 2020 et octobre 2020. Les indicateurs de statut actuel se basent sur la troisième période de référence d'une semaine.

► **Graphique 4:** Variation du taux de chômage, en fonction du niveau d'éducation, en pourcentage, entre février et octobre 2020



Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

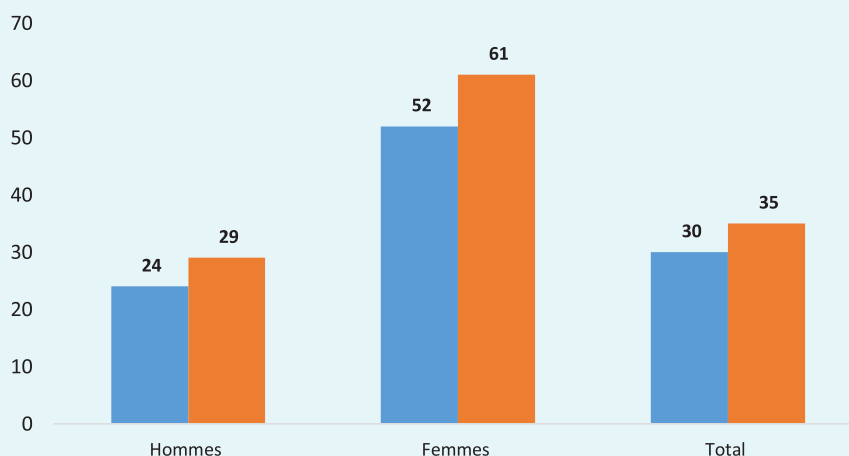
► **Graphique 5:** Variation du statut sur le marché du travail, en fonction du sexe, en pourcentage, entre février et octobre 2020



Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

Le confinement a compliqué la recherche d'emploi ou l'a rendue impossible dans certains cas : si l'on ne tient pas compte de la condition de recherche d'un emploi pour comptabiliser les chômeurs, 35 % des personnes interrogées sont considérées comme étant au chômage (Graphique 6). Environ la moitié des femmes de notre échantillon étaient au chômage en octobre 2020, selon la définition standard, et ce chiffre monte à 61 % lorsque l'on ne tient pas compte de la condition de recherche d'un emploi. Les travailleurs salariés du secteur privé et les travailleurs non-salariés⁶ sont les groupes les plus vulnérables en termes de chômage. Environ 10 % des travailleurs salariés du secteur privé ont perdu leur emploi en octobre 2020, contre seulement 4 % des travailleurs salariés du secteur public) (Graphique 7).

► **Graphique 6:** Taux de chômage en fonction du sexe en novembre 2020*, selon la définition standard (à gauche) et en incluant les personnes qui ne sont pas en recherche active d'un emploi (à droite) (en %)

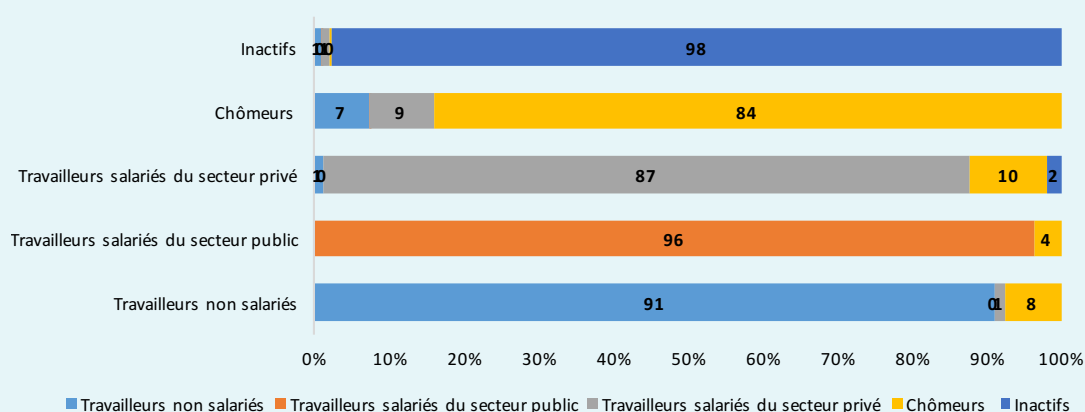


Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

Remarque : mesure correspondant à la semaine précédant l'enquête.

⁶ Les travailleurs non-salariés comprennent les travailleurs indépendants (25 %), les employeurs (59 %) et les travailleurs familiaux non rémunérés (18 %) en février 2020.

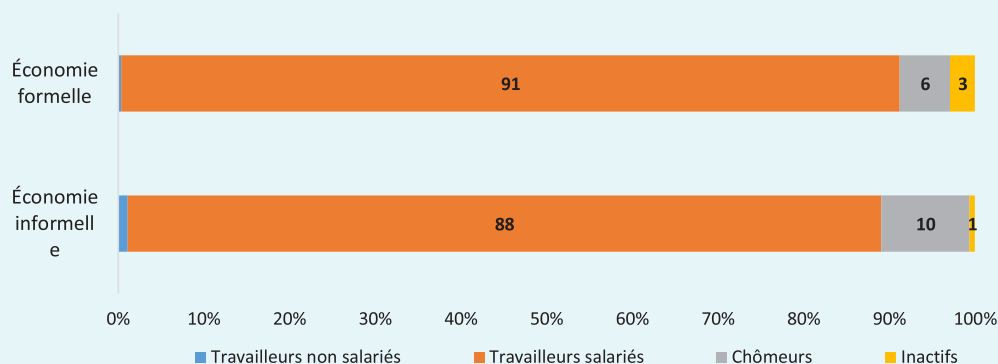
► **Graphique 7:** Changement de statut sur le marché du travail, entre février et octobre 2020 (situation des personnes en âge de travailler en octobre, selon leur situation en février)



Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

Les travailleurs salariés de l'économie informelle étaient plus vulnérables aux répercussions de la pandémie : 10 % des personnes contribuant à l'économie informelle avant la pandémie de COVID-19 avaient perdu leur emploi en octobre 2020, contre seulement 6 % des travailleurs salariés de l'économie formelle (Graphique 8).

► **Graphique 8:** Changement de statut sur le marché du travail en fonction de l'appartenance à l'économie formelle ou informelle⁷, entre février et octobre 2020 (situation des personnes en âge de travailler en octobre selon leur situation en février 2020)

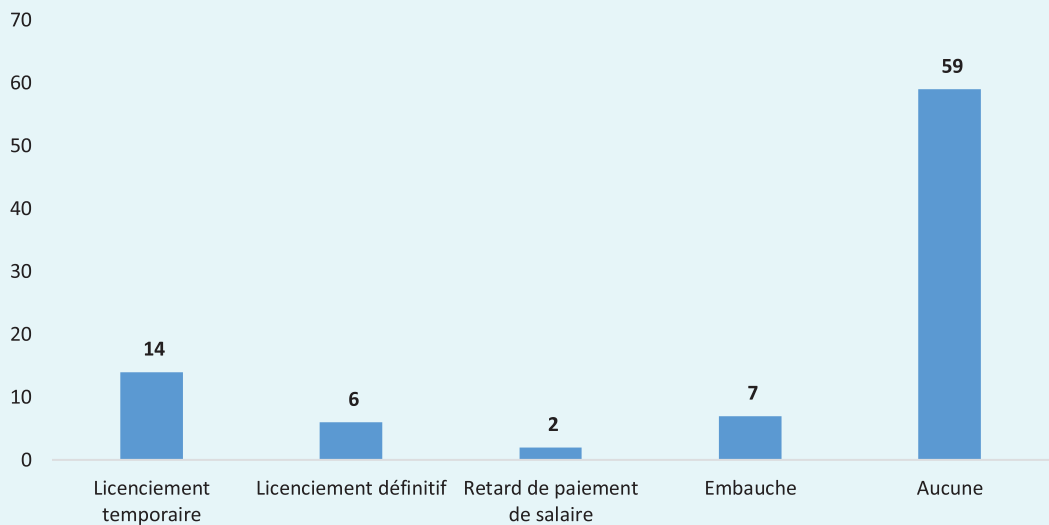


Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

⁷ L'appartenance à l'économie formelle correspond à la contribution à l'assurance sociale.

Les données du Graphique 9 indiquent qu’une personne interrogée sur cinq en âge de travailler en février 2020 avait été licenciée en octobre 2020 ou avant, de manière temporaire (14 %) ou permanente (6 %).

► **Graphique 9:** Au cours des 60 derniers jours, avez-vous été concerné par les situations suivantes à cause de la COVID-19 ou des restrictions qui en découlent (en %) ?



Source: graphique réalisé par les auteurs à l’aide de l’enquête de suivi de l’ERF sur la COVID-19

Remarque : plusieurs réponses étaient acceptées.

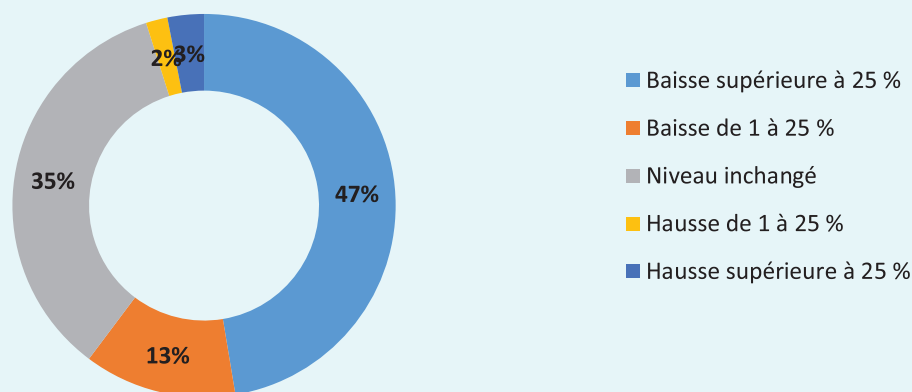


⁵The change in wages is computed only for those who have remained waged workers since February 2020.

► Salaires et revenus

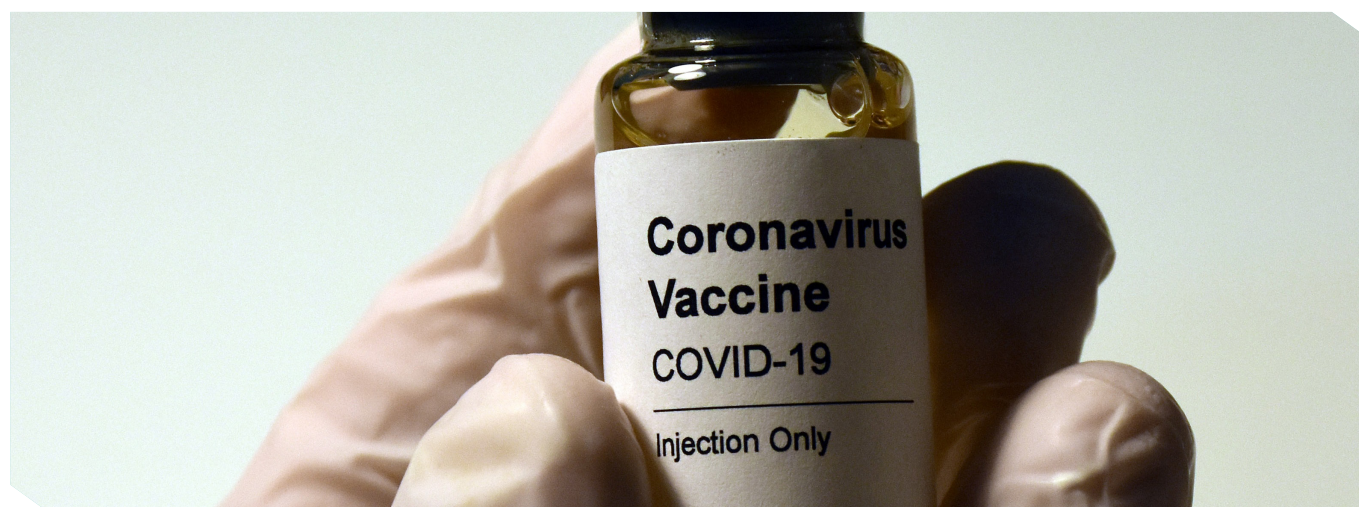
Depuis février 2020, environ deux tiers (60 %) des ménages interrogés ont vu leurs revenus diminuer, tandis que 35 % des ménages ont signalé des revenus stables et que 5 % des ménages ont signalé une augmentation de revenus (Graphique 10).

► **Graphique 10:** Variation du total des revenus mensuels des ménages, par rapport à février 2020



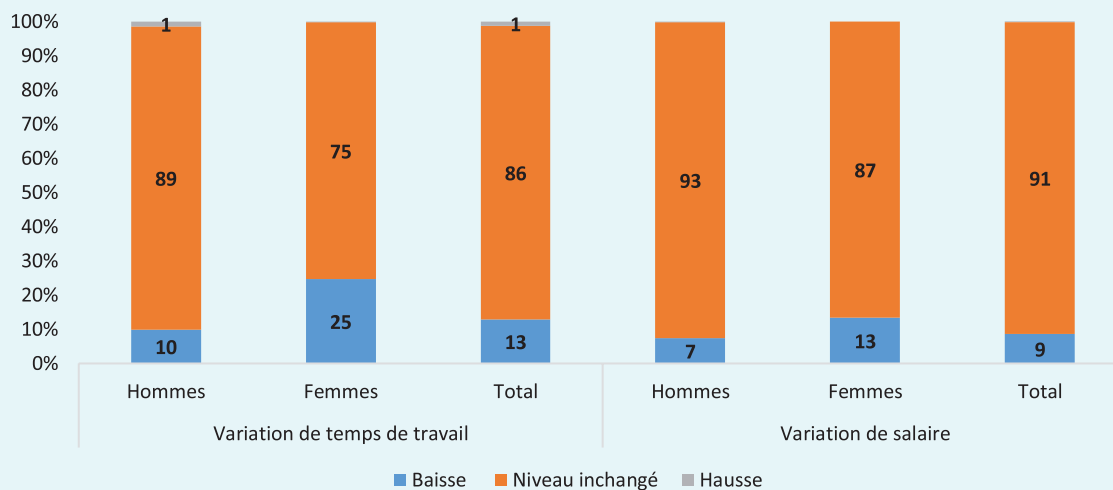
Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

Les femmes salariées ont été les plus touchées par les réductions de temps de travail et de salaire depuis février 2020. Près de 25 % des femmes salariées ont signalé avoir subi une réduction du temps travail et 13 % ont vu leur salaire baisser⁸, contre 10 % et 7 % respectivement chez les hommes salariés. Les hommes salariés ont vu leur salaire baisser⁸ de 14 % en moyenne tandis que ce chiffre est de seulement 3 % chez les femmes salariées (Graphique 11, Graphique 16). Un quart des travailleurs salariés diplômés ont vu leur temps de travail baisser mais seulement 8 % ont signalé une baisse de leur salaire (voir Graphique 12).



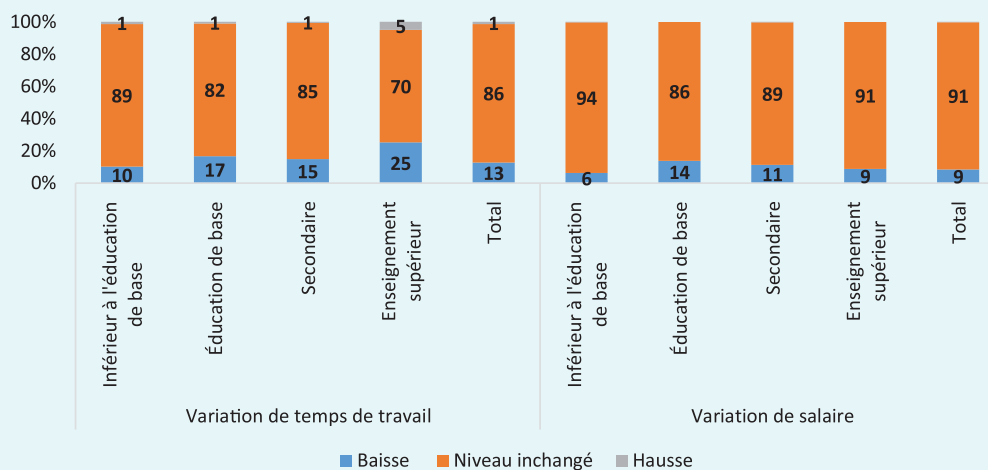
⁸ Cette variation de salaire est uniquement calculée pour les travailleurs salariés ayant conservé leur emploi depuis février 2020.

► **Graphique 11:** Variation de salaire et de temps de travail, en fonction du sexe, entre février et octobre 2020



Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

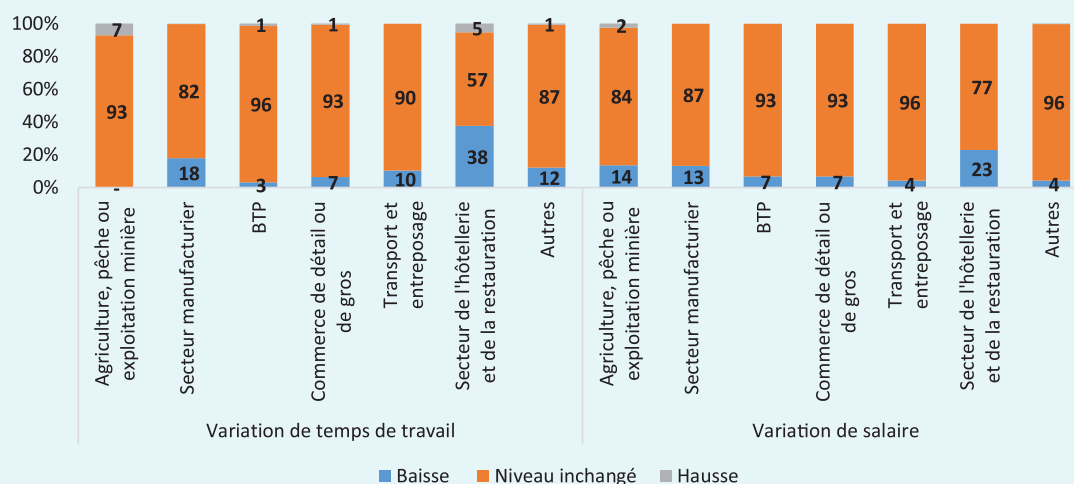
► **Graphique 12:** Variation de salaire et de temps de travail, en fonction du niveau d'éducation, entre février et octobre 2020



Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration a été de loin le plus touché par les réductions de temps de travail et de salaire. 38 % des travailleurs ont signalé une réduction du temps de travail et 23 % ont vu leur salaire baisser (Graphique 13). Cependant, en termes d'amplitude de réduction de salaire, le secteur manufacturier et le BTP ont connu la réduction moyenne de salaire la plus élevée, avec 22 % et 18 %, respectivement (Graphique 16).

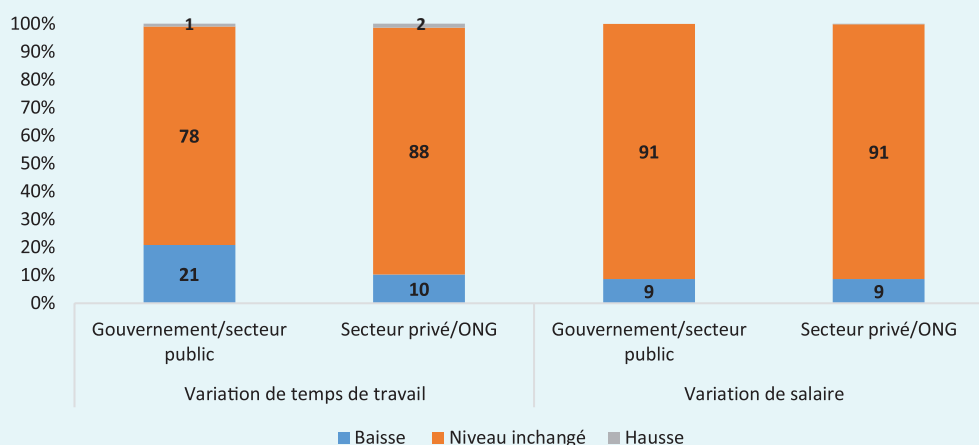
► **Graphique 13:** Variation de salaire et de temps de travail, en fonction de l'activité économique, entre février et octobre 2020



Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

Les données du Graphique 14 indiquent que 21 % des travailleurs salariés du secteur public ont signalé une réduction du temps de travail entre février et octobre 2020, contre uniquement 10 % des travailleurs salariés du secteur privé. Même si le pourcentage de travailleurs salariés ayant subi une réduction de salaire est le même dans les secteurs public et privé (9%), la variation moyenne de salaire était 16 % dans le secteur privé, contre seulement 2 % dans le secteur public (Graphique 16).

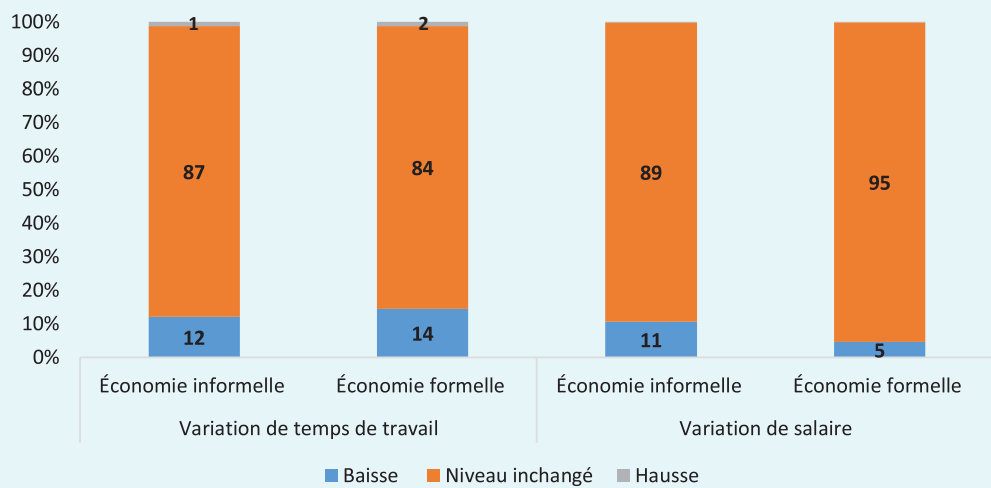
► **Graphique 14:** Variation de salaire et de temps de travail, en fonction du type de secteur, entre février et octobre 2020



Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

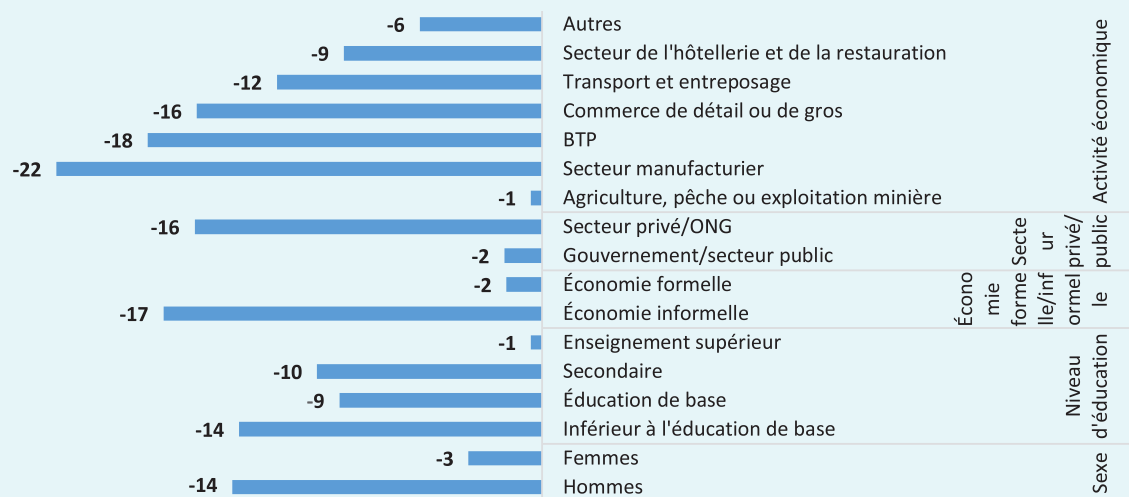
Seulement 5 % des travailleurs salariés de l'économie formelle ont signalé une baisse de salaire en octobre 2020, contre 11 % des travailleurs salariés de l'économie informelle. Par ailleurs, la variation moyenne de salaire est de seulement - 2 % pour l'économie formelle, contre - 17 % pour l'économie informelle (Graphique 15, Graphique 16).

► **Graphique 15:** Variation de salaire et de temps de travail, en fonction de l'appartenance à l'économie formelle ou informelle, entre février et octobre 2020



Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

► **Graphique 16:** Variation moyenne de salaire en fonction du sexe, du niveau d'éducation, de l'appartenance à l'économie formelle ou informelle, du type de secteur et de l'activité économique



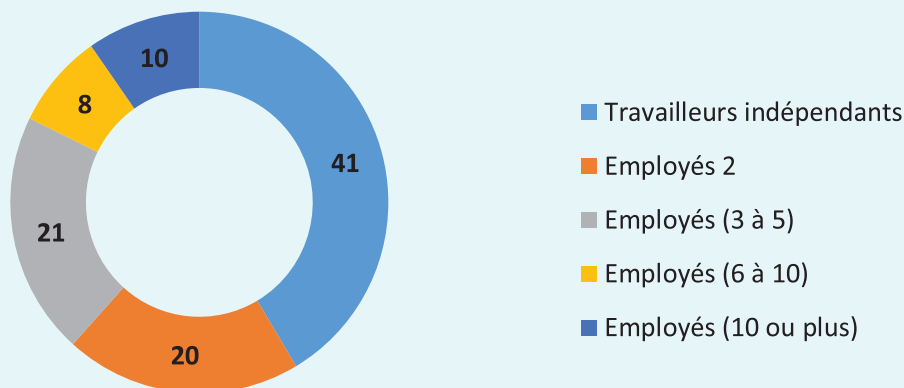
Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

Remarque : les variations de salaire sont calculées à l'aide des salaires signalés en février et en octobre 2020, y compris pour les personnes ayant signalé un salaire nul en octobre 2020, après exclusion du centile le plus élevé.

► Chefs d'entreprise et petites entreprises

Dans notre échantillon, environ 2/5 des chefs d'entreprise⁹ sont des travailleurs indépendants, 82 % de l'échantillon est constitué de microentreprises qui emploient un maximum de 5 employés. Environ 10 % des entreprises ont indiqué avoir 10 employés ou plus (Graphique 17).

► **Graphique 17:** Répartition des entreprises en fonction du nombre d'employés en février 2020 (en %)



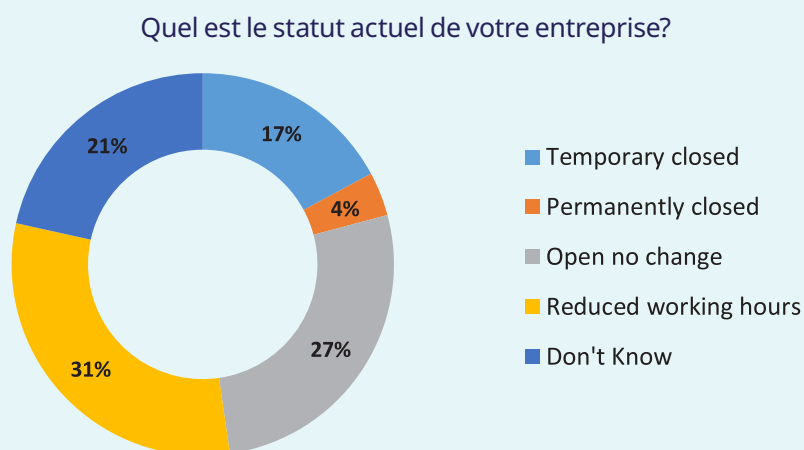
Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

4 % des entreprises qui étaient en activité en février ont signalé avoir cessé définitivement leur activité, 17 % avaient temporairement suspendu leur activité et 31 % avaient réduit leur temps de travail. Ces chiffres indiquent qu'environ la moitié des entreprises interrogées avaient réduit, suspendu ou cessé leur activité. Seulement 27 % des entreprises ont signalé pouvoir exercer leur activité sans variation significative (Graphique 18).



⁹ Individus qui ont indiqué être travailleurs indépendants ou employeurs dans l'enquête sur les ménages.

► **Graphique 18:** Répartition des entreprises en fonction du statut actuel, en pourcentage



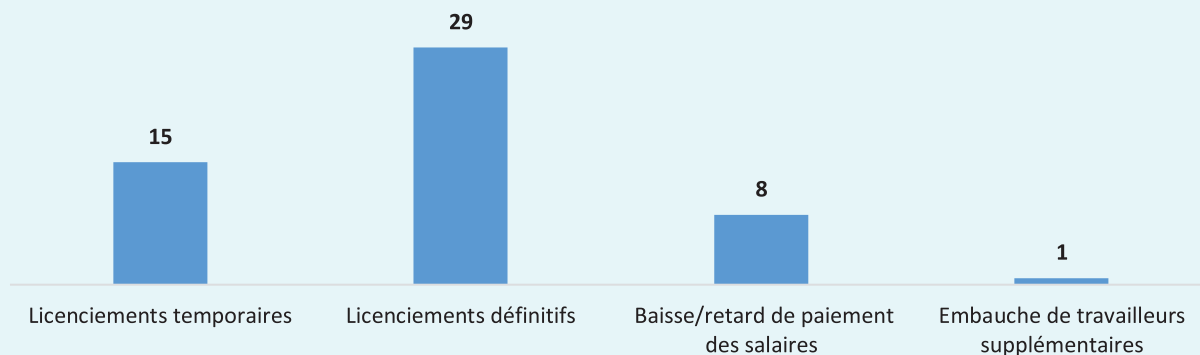
Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

Environ 29 % des employeurs ou des entreprises interrogées ont déclaré avoir été contraints de licencier des travailleurs et 8 % ont déclaré avoir réduit les salaires ou retardé le paiement des salaires de leurs employés (Graphique 19). Seulement 8 % des entreprises avaient sollicité ou recevaient une aide du gouvernement ¹⁰ (Graphique 20).



¹⁰ Plusieurs réponses étaient acceptées.

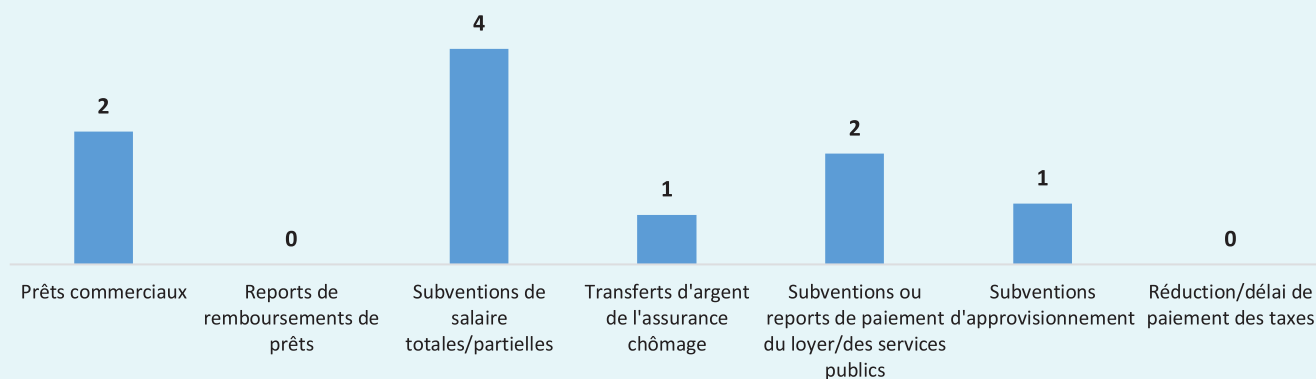
► **Graphique 19:** Variation signalée liée à l'épidémie de COVID-19 ou aux restrictions qui en découlent (en %)



Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

Remarque : variation signalée uniquement par les employeurs

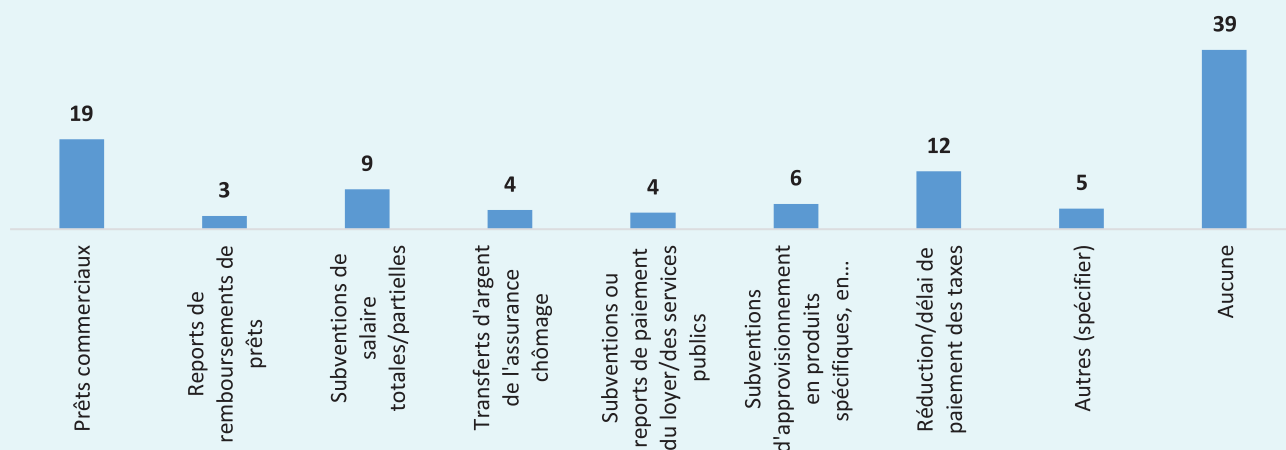
► **Graphique 20:** Pourcentage d'employeurs ou de chefs d'entreprise ayant sollicité ou recevant une aide du gouvernement



Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

39 % des chefs d'entreprise indiquent ne pas avoir besoin d'une aide publique ; 19 % ont eu besoin de mesures spéciales concernant leur prêt commercial et 12 % ont sollicité des réductions ou le report des échéances fiscales (Graphique 21).

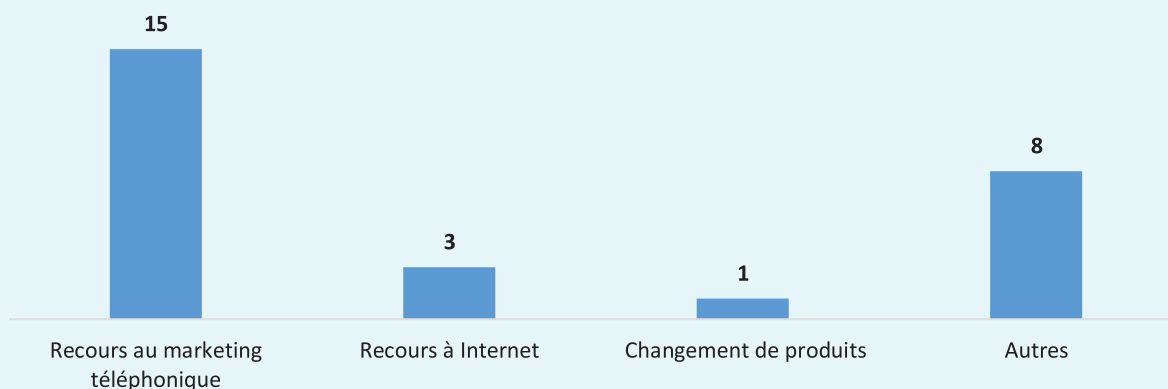
► **Graphique 21:** Aides des pouvoirs publics liées à la COVID-19 les plus sollicitées par les employeurs ou les chefs d'entreprise (en %)



Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

Seulement 25 % des entreprises ont réussi à réduire le nombre de situations où la distanciation physique directe avec les clients n'était pas possible, en ayant recours au téléphone, à Internet ou à d'autres solutions (Graphique 22).

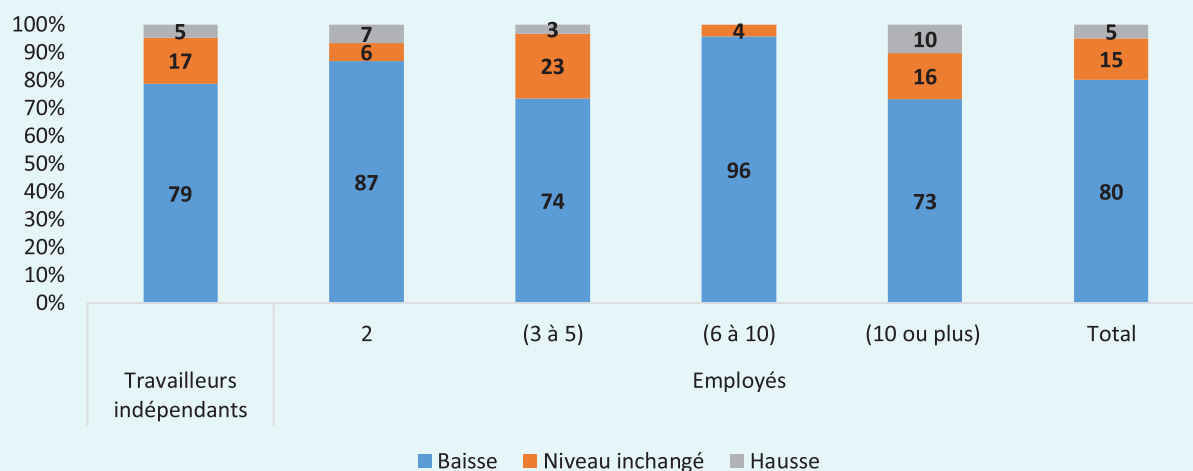
► **Graphique 22:** Stratégies des entreprises pour limiter la proximité physique avec les clients (en %)



Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

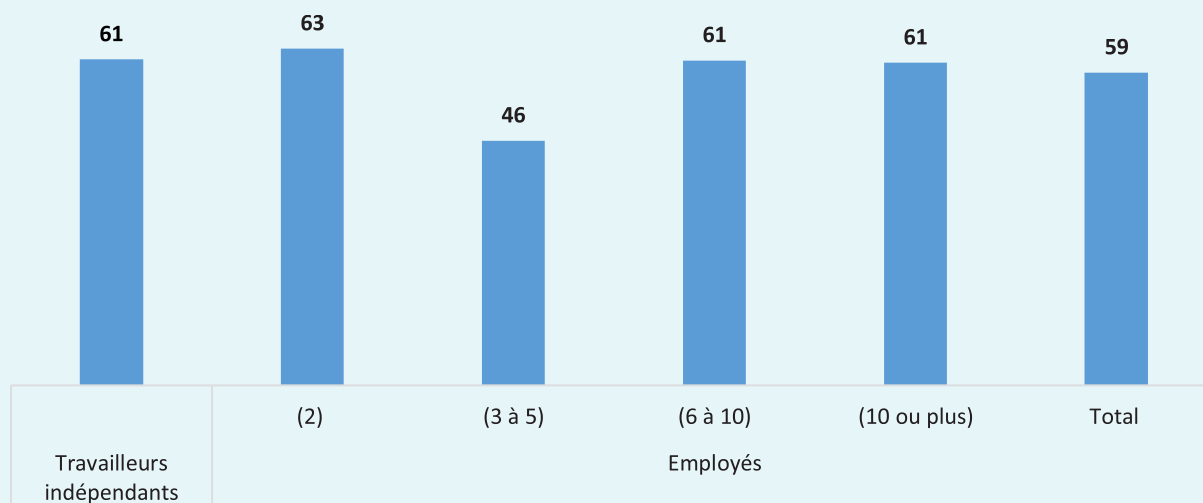
80 % des employeurs ont subi une baisse moyenne de 59 % de leurs revenus au cours des deux mois précédant l'enquête, par rapport à la même période de l'année précédente (Graphique 23, Graphique 24). En outre, deux tiers des employeurs prévoient une baisse du chiffre d'affaires en 2020, par rapport à 2019 (Graphique 25).

► **Graphique 23:** Variation moyenne du chiffre d'affaires au cours des 60 derniers jours, en fonction de la taille de l'entreprise, par rapport à la même période l'année précédente



Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

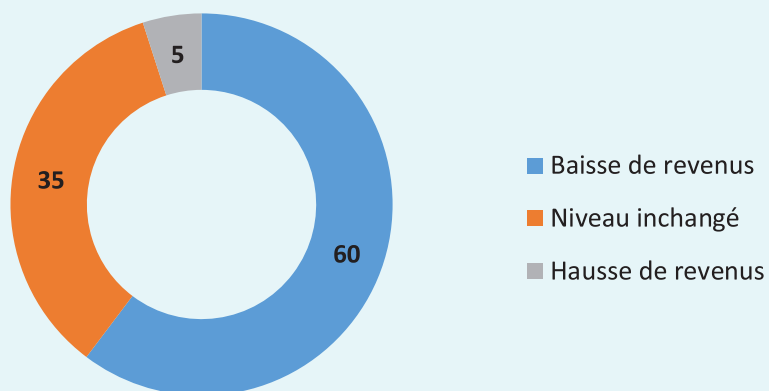
► **Graphique 24:** Réduction moyenne du chiffre d'affaires signalé par les entreprises, par taille d'entreprise, en pourcentage



Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

► **Graphique 25:** Prévisions du chiffre d'affaires de 2020, par rapport à 2019

En 2020, quelle variation de votre chiffre d'affaires total prevoyez - vous, par rapport à 2019?



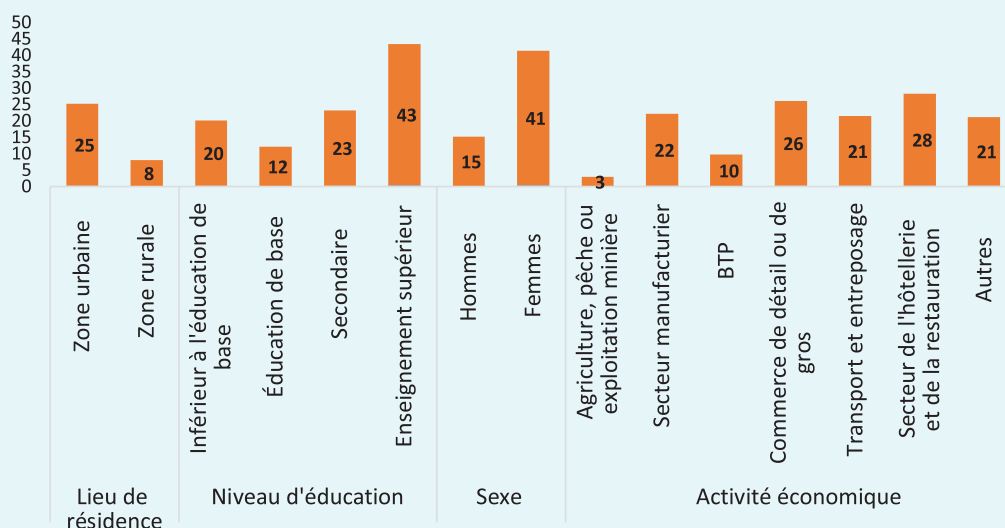
Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19



► Passage au travail en ligne et à domicile

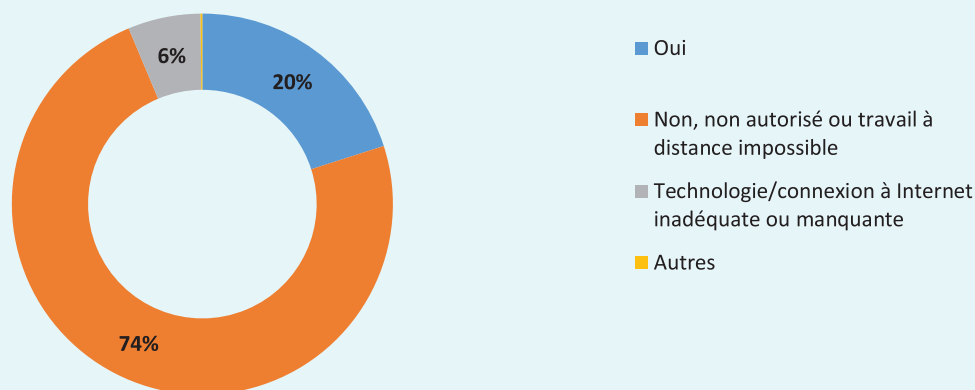
La possibilité de travailler à domicile a varié selon le lieu de résidence et le niveau d'éducation, en plus du secteur d'activité (Graphique 26). Seulement 20 % des travailleurs salariés ont pu travailler à domicile ; 74 % n'y ont pas été autorisés ou n'en ont pas eu la capacité. L'accès à la technologie a été une contrainte pour 6 % des personnes interrogées (Graphique 27).

► **Graphique 26:** Possibilité de travailler à domicile, par lieu de résidence, niveau d'éducation et activité économique



Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

► **Graphique 27:** Possibilité de travailler à domicile, par lieu de résidence, niveau d'éducation et activité économique

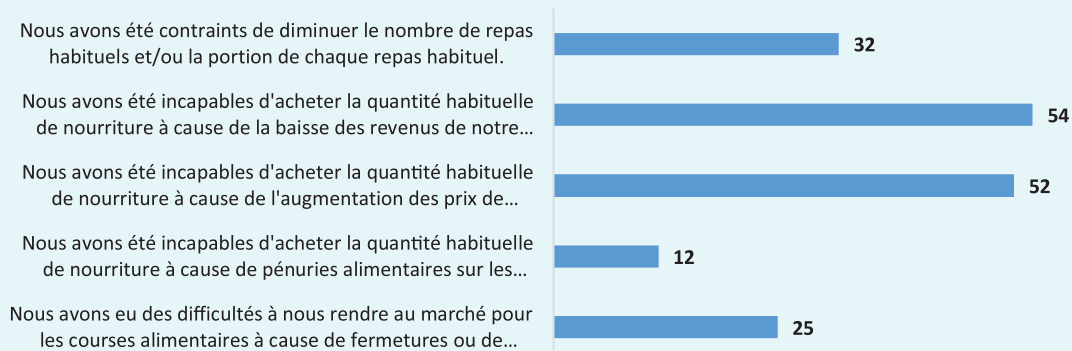


Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

► Avez-vous dû faire face à l'une des situations suivantes ? Stratégies d'adaptation des ménages

En répondant à la question : « Au cours des 7 derniers jours, avez-vous ou un autre membre de votre ménage a-t-il dû faire face à l'une des situations suivantes ? », plus de la moitié des personnes interrogées ont affirmé être incapables d'acheter la quantité habituelle de nourriture à cause de la baisse de leurs revenus et/ou de la hausse des prix des denrées alimentaires (Graphique 28). La gravité des privations diminue avec le niveau d'éducation.

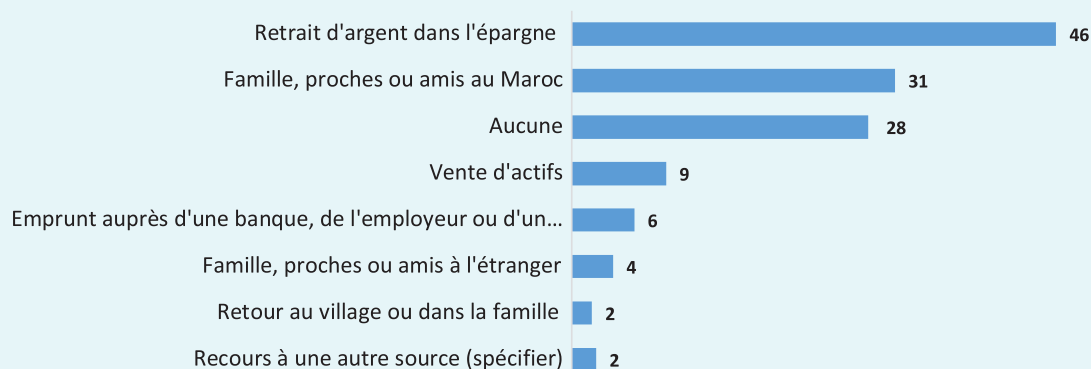
► **Graphique 28:** Sécurité alimentaire : Au cours des 7 derniers jours, avez-vous ou un membre de votre ménage a-t-il dû faire face à l'une des situations suivantes (en %) ?



Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

Le retrait d'argent sur l'épargne et le recours à une aide des amis et de la famille sont les stratégies d'adaptation les plus fréquemment signalées (Graphique 29).

► **Graphique 29:** Avez-vous eu besoin de recourir à ces stratégies d'adaptation depuis la fin du mois de février 2020 ?



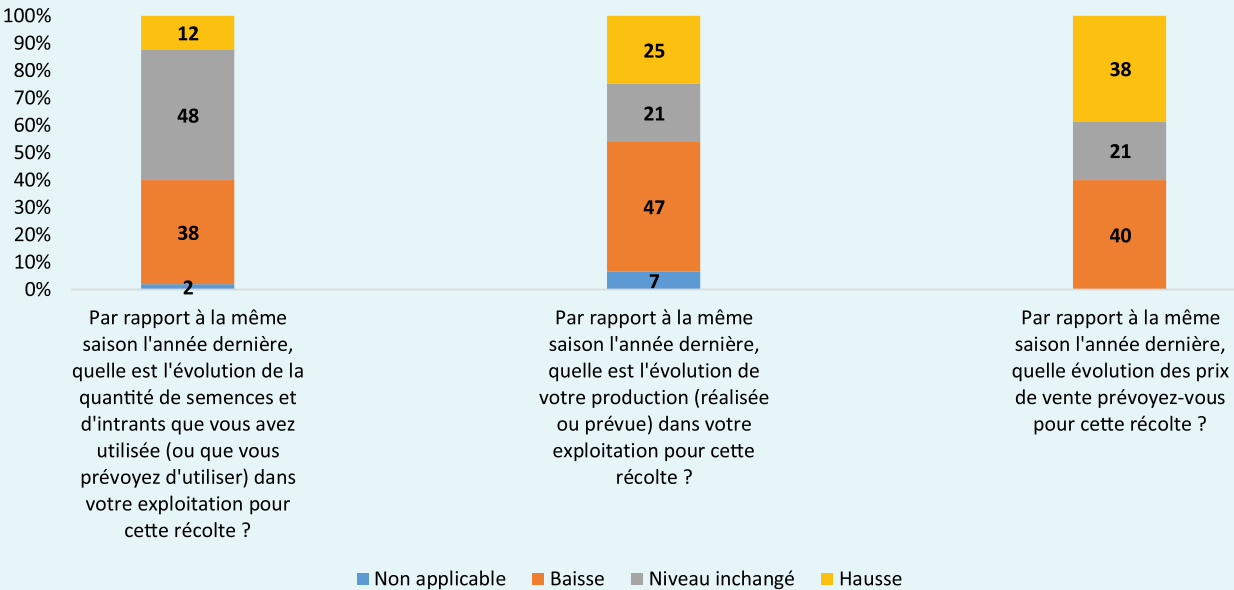
Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de la COVID-19 de l'ERF

Environ 11 % des personnes interrogées ont signalé qu'elles recevaient une aide gouvernementale et 6 % une aide non gouvernementale. La proportion des personnes recevant une aide sociale est corrélée au niveau d'éducation ; le pourcentage de personnes recevant une aide augmentant parmi les personnes au niveau d'éducation le plus faible.

► Agriculteurs

Comme indiqué précédemment, environ 6% des personnes interrogées sont chefs d'entreprise ou des travailleurs indépendants dans une exploitation agricole (Graphique 2). Dans ce groupe des 38 % des personnes ont utilisé moins de semences et d'intrants par rapport à la même saison l'année précédente, 47 % des personnes ont eu une récolte inférieure à celle de l'année précédente et 40 % des personnes pratiquent (ou s'attendent à pratiquer) des prix inférieurs aux tarifs de la même saison de l'année précédente (Graphique 30).

► **Graphique 30:** Difficultés rencontrées par les agriculteurs depuis février 2020



Source: graphique réalisé par les auteurs à l'aide de l'enquête de suivi de l'ERF sur la COVID-19

Annexe

La pandémie de COVID-19 pose un défi particulier aux pays à revenu faible et intermédiaire, ainsi qu'aux personnes vulnérables comme les travailleurs précaires et informels et aux travailleurs indépendants dont l'activité se limite à la survie. L'évaluation de l'impact de la COVID-19 sur les moyens de subsistance des habitants des pays de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) est essentielle à la conception et à l'évaluation des réponses des pouvoirs publics à la crise et à l'élaboration de plans pour une reprise économique durable et équitable. Cette enquête et les séries suivantes d'enquêtes téléphoniques par panel ont été conçues comme un moyen de réaliser un suivi des effets de la crise sur les ménages au Maroc.

Les personnes interrogées pour l'enquête sur les ménages sont des utilisateurs de téléphones portables âgés de 18 à 64 ans. La méthode des appels téléphoniques aléatoires a été utilisée, avec un maximum de trois tentatives en cas de non-réponse, de déconnexion ou de ligne occupée, ou d'interview incomplète. L'échantillon a été stratifié selon la part de marché des opérateurs de téléphonie mobile.

La pondération de probabilité inverse a été utilisée pour réduire les biais par rapport à certaines dimensions observables. Une pondération a été appliquée à trois niveaux : individu, ménage et membre du ménage. Les pondérations utilisaient les facteurs suivants :

- Les parts de marchés des opérateurs de téléphonie ont été fournies par l'entreprise de collecte de données
- Nombre de téléphones par opérateur pour les individus (pondération individuelle) et membres du ménage (pondération du ménage et pondération du membre du ménage)
- Données représentatives avec caractéristiques démographiques et de ménage comparables pour pondérer les non-réponses

Environ 17 000 numéros aléatoires ont été générés, dont les deux tiers n'étaient pas en service. La taille totale de l'échantillon de personnes ayant répondu à l'enquête est de 2 007 personnes.

Résultats des appels téléphoniques

Résultat	Nombre	%
Téléphone non connecté au réseau ou occupé, jusqu'à trois essais	1 459	8,6
Pas en service	11 398	66,8
Aucune réponse, jusqu'à trois essais	702	4,1
A décroché et a refusé	764	4,5
Incomplet et a refusé	578	3,4
Complet	2 007	11,8
Non éligible	151	0,9
Total	17 059	100

► **Tableau A 1:** Variation de temps de travail, en fonction du sexe, du niveau d'éducation, de l'activité économique, du type de secteur et de l'appartenance à l'économie formelle ou informelle, entre février et octobre 2020

Caractéristiques principales		Baisse supérieure à 25 %	Baisse de 1 à 25 %	Niveau inchangé	Hausse de 1 à 25 %	Hausse supérieure à 25 %
Sexe	Homme	3%	7%	89%	1%	0%
	Femme	11%	14%	75%	0%	0%
Niveau d'éducation	Inférieur à l'éducation de base	5%	5%	89%	1%	0%
	Éducation de base	2%	15%	82%	0%	1%
	Secondaire	2%	13%	85%	1%	0%
	Enseignement supérieur	20%	5%	70%	4%	1%
Activité économique	Agriculture, pêche ou exploitation minière	0%	0%	93%	7%	0%
	Secteur manufacturier	2%	16%	82%	0%	0%
	BTP	3%	1%	96%	0%	1%
	Commerce de détail ou de gros	3%	4%	93%	1%	0%
	Transport et entreposage	6%	4%	90%	0%	0%
	Secteur de l'hôtellerie et de la restauration	19%	18%	57%	5%	0%
	Autres	4%	8%	88%	0%	0%
Type de secteur	Gouvernement/ secteur public	8%	13%	78%	1%	0%
	Secteur privé/ONG	4%	7%	88%	1%	0%
Économie (formelle / informelle)	Économie informelle	3%	9%	87%	1%	0%
	Économie formelle	8%	6%	84%	1%	1%

► **Tableau A 2:** Variation de revenus, en fonction du sexe, du niveau d'éducation, de l'activité économique, du type de secteur et de l'appartenance à l'économie formelle ou informelle, entre février et octobre 2020

Caractéristiques principales		Baisse supérieure à 25 %	Baisse de 1 à 25 %	Niveau inchangé	Hausse de 1 à 25 %	Hausse supérieure à 25 %
Sexe	Homme	4%	4%	93%	0%	0%
	Femme	13%	0%	87%	0%	0%
Niveau d'éducation	Inférieur à l'éducation de base	4%	2%	94%	0%	0%
	Éducation de base	10%	4%	86%	0%	0%
	Secondaire	5%	6%	89%	0%	0%
	Enseignement supérieur	3%	5%	91%	0%	0%
Activité économique	Agriculture, pêche ou exploitation minière	14%	0%	84%	2%	0%
	Secteur manufacturier	4%	9%	87%	0%	0%
	BTP	5%	2%	93%	0%	0%
	Commerce de détail ou de gros	7%	2%	91%	0%	0%
	Transport et entreposage	4%	1%	96%	0%	0%
	Secteur de l'hôtellerie et de la restauration	23%	0%	77%	0%	0%
	Autres	1%	3%	96%	0%	0%
Type de secteur	Gouvernement/ secteur public	6%	3%	91%	0%	0%
	Secteur privé/ONG	5%	3%	91%	0%	0%
Économie (formelle / informelle)	Économie informelle	7%	4%	89%	0%	0%
	Économie formelle	2%	2%	95%	0%	0%

► **Tableau A 3:** Variation moyenne de salaire en fonction du sexe, du niveau d'éducation, de l'appartenance à l'économie formelle ou informelle, du type de secteur et de l'activité économique

Caractéristiques principales		Variation moyenne de salaire en Dirham	Variation moyenne de salaire (en %)
Sexe	Homme	-295	-14%
	Femme	-190	-3%
Niveau d'éducation	Inférieur à l'éducation de base	-252	-14%
	Éducation de base	-330	-9%
	Secondaire	-361	-10%
	Enseignement supérieur	-147	-1%
Activité économique	Agriculture, pêche ou exploitation minière	-299	-1%
	Secteur manufacturier	-286	-22%
	BTP	-281	-18%
	Commerce de détail ou de gros	-533	-16%
	Transport et entreposage	-372	-12%
	Secteur de l'hôtellerie et de la restauration	-281	-9%
	Autres	-175	-6%
Secteur public/privé	Gouvernement/secteur public	-61	-2%
	Secteur privé/ONG	-352	-16%
Économie formelle/informelle	Économie informelle	-373	-17%
	Économie formelle	-74	-2%

Remerciement

Ce rapport est financé par l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (Sida), en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), et le projet faire avancer l'Agenda du Travail décent en Afrique du Nord - Projet ADWA'.

